

Date de réunion (horaires) :	Le 3 juin 2026 de 10h à 13h
Participant(e) GTV BFC :	Nicolas ZINZIUS
Organisateur :	GDS 39
Lieu de réunion :	EVA 39 Crançot
Cadre de la réunion :	CA GDS39
Thème de la réunion :	DNCB
Compte rendu synthétique :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Point sur la Sardaigne. 2. Vaccination de BFC : taux de vaccination de 99,8% en BFC <ul style="list-style-type: none"> - Jura : 2 élevages non conformes dont 1 n'a plus de bovins (ferme pédagogique) et un n'avait plus d'animaux, les autres nouvelles introductions - Vaccination des veaux issus de mère vaccinée : à ce jour 487 veaux sans statut (2,6%) - 75% vaccinés alors que vacciné avant 3 mois - Introductions : <ul style="list-style-type: none"> • 4976 intros en 2026 en pension, majorité du Jura (75%) dt 2790 en carte verte et 2186 veaux en carte jaune • 10912 intros achat (+30 % sur 5 mois) dont 1/3 origine Jura et 2/3 hors Jura • Total 16000 Bvs : 73 bvs non vaccinés issus de ZR et 410 issus de ZI (3% des intros). Pour le moment pas d'édition de carte verte • 40 créations de type 20 pour pâturage à plus de 25km, mais seulement 443 bovins notifiés. 3. Vaccination : stratégie ? <ul style="list-style-type: none"> - refaire à l'automne avec moins de réactions et moins de problème de vente en 2027 - édition des DAV : sous 8 jours et en septembre (option 2) que les animaux âgés de plus de 11 mois 4. Comices 2026 : <ul style="list-style-type: none"> - 6 dates prévisionnelles - Certificat sanitaire : <ul style="list-style-type: none"> • Pas de nouveau foyer dans ZV depuis X mois • 100% des Bvs valablement immunisés • Pas d'introduction de bovin dans les 28 jours de ZI - Avis du GTV plutôt défavorable - A qui la responsabilité juridique en cas de problème ? 5. Evolutions règlementaires au 2 juin : <ul style="list-style-type: none"> - 100 000 visites de surveillance - Surveillance protocole à mettre en place - Arrêt de vaccination le 1^{er} janvier 2027

	<ul style="list-style-type: none">- Recouvrement du statut d'indemne 8 mois après l'arrêt en ZVI et ZVII, soit au 1^{er} septembre 2027- Mouvements :<ul style="list-style-type: none">• Plus de restriction vers abattoir en France et Europe• En 2026Autres mouvements vers France : examen clinique du bv et unité épidémiologique, détention depuis au moins 28 jours et vaccination depuis au moins 28 joursVers Europe : accord EM et zone valablement vaccinée<ul style="list-style-type: none">• En 2027 quelques modifications notamment pour les animaux qui auront perdu leur statut car non revaccinés• Produits germinaux avec facilitation <p>6. Dépeuplement : que changer si nouveaux foyers ?</p>
--	--